

Un Conseil Exécutif du Medef profondément renouvelé

Publié le 14 janvier 2020

Conformément à la réforme adoptée le 2 juillet dernier, le nouveau Conseil Exécutif du Medef qui s'est réuni le 14 janvier 2020, traduit la volonté des entrepreneurs du Medef d'être encore plus représentatifs de l'économie du pays, de ses territoires et des mutations de la société.

Passant de 45 à 51 membres, c'est un Conseil Exécutif profondément renouvelé avec 51 % de nouveaux membres et féminisé, avec 25 % de femmes, approchant ainsi l'objectif de parité économique (30 %) à atteindre à la fin du mandat.

C'est également un Conseil Exécutif plus représentatif de l'économie, au travers des secteurs d'activité (Services 47 %, dont 13 % de services financiers, Industrie 30 %, Construction 13 %, Commerce 10 %) comme des tailles d'entreprises (50 % des membres sont issus de PME/TPE, 35 % de grands groupes, 8 % d'ETI) et dont 92 % des membres sont des dirigeants en activité.

Enfin, c'est un Conseil Exécutif très ancré dans les territoires, puisque toutes les régions et l'Outre-mer y sont largement représentés.